

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION					REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Réalisation	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
1	1 Saint-Avertin à Veigné	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Passage aux abords du Petit Monard. Traitement paysager par implantation d'une haie bocagère en rideau le long de la LGV et par densification du bosquet du Petit Monard.	EE Juillet 2009	82	1	0,27	0,27	Saint- Avertin	1	Réalisé	Les plantations, définies en concertation avec le riverain, ont été réalisées : haies.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 2/30
3	1 Saint-Avertin à Veigné	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Passage aux abords de la Californie Traitement paysager par végétalisation du merlon acoustique et du merlon entre les voies par des haies bocagères denses.	EE Juillet 2009	82	2	0,358	0,738	Chambray- lès-Tours	1	Réalisé	Les plantations ont été réalisées : massif boisé et arbre isolé.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 3/30
4	1 Saint-Avertin à Veigné	Le tourisme et les loisirs	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Voie communale n°7 à Chambray-lès-Tours Rétablissement des cheminements piétons par la création d'une passerelle piétonne permettant de relier les Barillets à l'Anguicherie. La circulation routière de la VC7 est rabattue sur le giratoire de la Ricotière (RN143).	EE Juillet 2009	82	3	1,295	1,295	Chambray- lès-Tours	1	Réalisé	La VC7 est rétablie en place par deux ouvrages au dessus de la LGV (PRO 0012) et au dessus de la RD37 (PRO HL 0014-1) permettant de relier les Barillets à l'Anguicherie. Les cheminements piétons et cyclistes le long de la VC7 sont maintenus en place. Cet ajustement aux engagements de l'Etat a été validé en CSEE le 25 octobre 2013. En complément, le CR 77 a été rabattu de l'Anguicherie vers la route du cimetière en direction du giratoire de la Ricotière.	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0103 signée par la Commune le 15/03/2013. CR du CSEE du 25 oct 2013 PV de réception du 10/11/2016
5	1 Saint-Avertin à Veigné	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Franchissement du boulevard périphérique de Tours Abaissement du profil en long permettant le rétablissement du boulevard périphérique de Tours en passage supérieur	EE Juillet 2009	82	4	1,5	1,5	Saint- Avertin	1	Réalisé	Le profil en long retenu permet le rétablissement du boulevard périphérique de Tours en passage supérieur par le PRO 0015.	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0101 signée par CG le 14/05/2012. PV de réception du 18/05/2017

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION					REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Réalisation	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
9	1 Saint-Avertin à Veigné	La faune et la flore	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Mares prairiales des Giraudières - Amphibiens et espèces végétales protégées 1) Limitation des emprises du chantier pour réduire l'impact sur le milieu, 2) Acquisition d'environ 10 ha pour compenser l'atteinte au système prairial et la surface de boisements servant de refuge aux amphibiens faisant l'objet d'un déboisement, 3) Mesures complémentaires à définir au cours des études de détail, en cas de modification du fonctionnement hydraulique des prairies.	EE Juillet 2009	82	7	3,155	3,47	Veigné	1	Réalisé	1) Les emprises ont été limitées au strict nécessaire. 2) Le CEN Centre a prospecté de manière exhaustive les parcelles favorables aux amphibiens sur la zone des Giraudières. Aucun propriétaire n'est vendeur. Deux zones voisines ont fait l'objet du même travail pour des enjeux similaires : - 5,8 ha ont été acquis à Fosse sèche - 35,76 ha ont été conventionnés à l'Anguicherie (M. CARRAZEDO) 3) Les mares prairiales des Giraudières ont été préservées.	2) Conventionnement Anguicherie : CODDT-E0486
11	1 Saint-Avertin à Veigné	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Passage aux abords de Giraudières Traitement paysager par la plantation de haies masquant le mur anti-bruit, conformément aux principes présentés dans le schéma directeur paysager.	EE Juillet 2009	82	8	3,34	3,34	Veigné	1	Réalisé	Les plantations ont été réalisées : massif arbustif et massif boisé.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 5/30
12	1 Saint-Avertin à Veigné	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Entrée de ville de Veigné 1) Traitement paysager du parc de la Bodinière, 2) Aménagement de l'entrée de ville de Veigné conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.	EE Juillet 2009	82	10	4	4	Veigné	1	Réalisé	1) Le traitement paysager du parc de la Bodinière a été réalisé dans le cadre des travaux de la ZAC des Gués. 2) L'aménagement de l'entrée de la ville a été concerté avec la commune, le Conseil Général et COFIROUTE. L'ouvrage de franchissement de la LGV a été conçu et réalisé pour permettre la circulation des véhicules sur 2x2 voies, la circulation des piétons et des cyclistes (à l'Est). Des jardinières ont été mises en place pour séparer les voies. Des écrans translucides ont été implantés de part et d'autre des infrastructures de franchissement.	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0101 signée par CG le 14/05/2012 Convention de rétablissement de voies : CODEI-C0104-A3 signée par la commune le 11/10/2016 PV de réception du 29/03/2017
14	1 Saint-Avertin à Veigné	La faune et la flore	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné La Maubennerie - Péloidyte ponctué 1) Limitation des emprises du chantier au strict nécessaire pour réduire l'impact sur le milieu, 2) Réalisation des travaux de terrassement entre août et février, en dehors de la période de reproduction du Péloidyte ponctué, 3) Création de mouillères de substitution de part et d'autre du chantier.	EE Juillet 2009	82	12	4,855	5,37	Veigné	1	Réalisé	1) Les emprises ont été limitées au strict nécessaire. 2) Les travaux de terrassement ont été effectués en dehors de la période de reproduction du Péloidyte ponctué 3) Une mare a été réalisée et une autre sera réalisée d'ici fin 2017 sous réserve de validation par les Services de l'Etat	3) Conventionnement Choletterie : CODDT-E0625

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION					REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Réalisation	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
15	1 Saint-Avertin à Veigné	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Passage aux abords de la Maubennerie Traitement paysager conformément aux principes présentés dans le schéma directeur paysager.	EE Juillet 2009	82	13	5,2	5,2	Veigné	1	Réalisé	Les plantations ont été réalisées : massif arbustif et massifs boisés.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 7/30
7.1	1 Saint-Avertin à Veigné	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Principe de rétablissement sur la commune de Chambray-lès-Tours CR41	EE Juillet 2009	83	SN3	1,89	1,89	Chambray- lès-Tours	1	Réalisé	Le CR41 est rétabli par le PRO 0018.	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0103 signée par la Commune le 15/03/2013. PV de réception du 10/11/2016
7.3	1 Saint-Avertin à Veigné	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Principe de rétablissement sur la commune de Chambray-lès-Tours VC4 (VC3 à Veigné)	EE Juillet 2009	83	SN5	2,4	2,4	Chambray- lès-Tours	1	Réalisé	La voie communale VC 4 (VC 3) est rétablie par le PRO 0030.	Convention de rétablissement de voies : CODEI-C0103-A2 signée le 15/03/2013 (Chambray) CODEI-C0104-A3 signée le 11/10/2016 (Veigné) PV de réception du 29/04/2016
7.4	1 Saint-Avertin à Veigné	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Principe de rétablissement sur les communes de Chambray-lès-Tours et Veigné CR 42	EE Juillet 2009	83	SN6	3	3	Chambray- lès-Tours Veigné	1	Réalisé	Le CR 42 est rabattu sur la VC4 par la VLT 0033-4.	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0103 le 15/03/2013 (Chambray) CODEI-C0104-A3 signée le 11/10/2016 (Veigné) PV de réception
9.1	1 Saint-Avertin à Veigné	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Principe de rétablissement sur la commune de Veigné Rue des Giraudières VC11	EE Juillet 2009	83	SN7	3,657	3,657	Veigné	1	Réalisé	La rue des Giraudières - VC 11 est rétablie par le PRO 0036.	Convention de rétablissement de voies : CODEI-C0104-A3 signée le 11/10/2016 PV de réception du 26/07/2016
12.1	1 Saint-Avertin à Veigné	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Principe de rétablissement sur la commune de Veigné RD910	EE Juillet 2009	83	SN9	4,37	4,37	Veigné	1	Réalisé	La RD 910 est rétablie par le PRO 0043.	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0101 signée par CG le 14/05/2012. PV de réception du 29/03/2017
13.1	1 Saint-Avertin à Veigné	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Saint-Avertin à Veigné Principe de rétablissement sur la commune de Veigné Rue du chemin Blanc (CR 16)	EE Juillet 2009	83	SN10	4,76	4,76	Veigné	1	Réalisé	Le chemin Blanc est rétabli par la PAS 0049.	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0104 non encore signée. PV de réception

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION					REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Réalisation	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
17	2 Veigné à Monts	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts Passage aux abords du château de Thorigny et de son gîte Traitement paysager conformément aux principes présentés dans les "Propositions d'insertions paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" par : 1) Reconstitution des lisières boisées de part et d'autre du tracé, 2) Mise en oeuvre d'un merlon paysager fortement planté au droit du manoir, 3) Reconquête par boisement des délaissés routiers. 4) Mise en oeuvre d'une protection acoustique.	EE Juillet 2009	86	1	6,1	6,1	Veigné	1	Réalisé	1) Les plantations ont été réalisées : lisières chiroptères, bandes boisées, arbres isolés et massifs arbustifs. 2) 4) Un merlon (MAC 0064-1 - 435 m) a été réalisé et un écran (EAR 0061-1 - 125 m) a été posé. 3) Un massif boisé a été planté.	1) 3) GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 8/30 2) 4) Plans EXE : IARLA-11071-B0, IINGA-06200-A0 et IINGA-06202-A0
19	2 Veigné à Monts	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts Franchissement de la VC13 à Veigné Rétablissement de la voie communale n°13 en pont-route grâce à l'abaissement du profil en long de la LGV	EE Juillet 2009	86	2	6,7	6,7	Veigné	1	Réalisé	La VC13 est rétablie par le PRO 0067.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI-C0104-A3 signée le 11/10/2016 PV de réception du 26/07/2016
20	2 Veigné à Monts	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts Aire de repos du Moulin Rouge Aménagement réalisé en concertation avec le concessionnaire autoroutier	EE Juillet 2009	86	3	6,96	7,324	Veigné	1	Réalisé	L'aire de repos du Moulin Rouge a été réaménagée, en concertation avec le concessionnaire autoroutier. Cette aire a été mise en service le 19/07/13.	Convention relative au financement et à la réalisation des travaux de réaménagement de l'aire de repos de Moulin Rouge et des opérations connexes V5 du 28/08/2013 signée le 23/09/13. PV de remise du 19/07/2013
24	2 Veigné à Monts	La faune et la flore	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts Traversée des prairies de la Bouchère • Limitation des emprises et de la circulation des engins du chantier pour réduire l'impact sur le milieu, • Réhabilitation en prairie humide ou en mégaphorbiaie des emprises de chantier, • Transplantation des stations de Pigamon jaune impactées vers des terrains où une gestion écologique sera possible.	EE Juillet 2009	86	7	7,7	8,157	Veigné / Montbazon / Monts	1	Réalisé	1) Les emprises, ainsi que la circulation des engins, ont été limitées au strict nécessaire. 2) Les zones mobilisées provisoirement ont fait l'objet d'une remise en état. 3) La transplantation a été effectuée en limite d'emprises et non sur des terrains, en accord avec des associations de protection de la nature. La zone est en cours de rétrocession au CEN.	
27	2 Veigné à Monts	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts Passage aux abords de Vauxibault Traitement paysager par plantation sur la partie supérieure du talus de la LGV et d'un massif arbustif sur la partie inférieure de ce dernier.	EE Juillet 2009	86	8	8,465	8,465	Montbazon / Monts	1	Réalisé	Les plantations ont été réalisées : massif arbustif, arbres isolés.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 10/30

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION				REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT		
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Réalisation	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
17.1	2 Veigné à Monts	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts Principe de rétablissement sur la commune de Veigné Accès au château de Thorigny	EE Juillet 2009	87	SN1	6,1	6,1	Veigné	1	Réalisé	L'accès au château de Thorigny est rabattu sur la RD 287 au Nord et sur la VC 13 au Sud via les VLT 0060-1 et 0065-1.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI-C0104-A3 signée le 11/10/2016 PV de réception du 26/08/2016 et du 26/07/2016
29.1	2 Veigné à Monts	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Veigné à Monts Principe de rétablissement sur la commune de Sorigny RD84	EE Juillet 2009	87	SN8	11,008	11,008	Sorigny	1	Réalisé	La RD 84 est rétablie en place par le PRO 0110.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0101 signée par CG le 14/05/2012. PV de réception du 20/03/2016
29	3 Monts à Sorigny	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Passage aux abords du Petit Nétilly et de la zone d'activités Isoparc Aménagement paysager conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.	EE Juillet 2009	90	1	10,7	10,7	Sorigny	1	Réalisé	Les plantations ont été réalisées : massifs arbustifs, massifs boisés, arbres isolés et haies.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 12/30
31	3 Monts à Sorigny	La faune et la flore	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Etang des Petites Mottes et mare associée - Amphibiens, Odonates, Pigamon jaune 1• Création de mares de substitution au sein des boisements au lieu-dit "les Petites Mottes" en compensation de celles détruites, 2• Implantation de boisements pour compenser la destruction d'habitat des amphibiens, 3• Déplacement des stations de Pigamon jaune impactées vers les rives non atteintes de l'étang des Petites Mottes et mise en place d'un suivi pendant 10 ans, 4• Agrandissement et aménagement écologique de l'étang.	EE Juillet 2009	90	3	11,355	11,92	Sorigny	1	A ajuster	1) 13 mares ont été créées dans les environs : - 5 au Ruaux - 7 à la Bérangerie / Gérardelière - 1 au Pot-aux-Moreaux 2) Un boisement compensateur de 1,3 ha a été réalisé. 3) 4 pieds de Pigamon jaune ont été transférés. Ils n'ont pas survécu. De fait, le suivi a été interrompu. 4) La surface de l'étang existant a été préservée. Il n'a pas été agrandi du fait de son enclavement. Sa valorisation a été réalisée par des plantations complémentaire et par sa mise en sécurité grâce à la création d'une surverse.	2) GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 13/30 Dossier boisement compensateur : CODDT-E0162 3) Rapport technique du transfert CODO1-50117-A0 page 73 : 4 pieds
34	3 Monts à Sorigny	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Passage aux abords des Ruaux Aménagement paysager conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur.	EE Juillet 2009	90	5	13,185	13,185	Sorigny	1	Réalisé	Les plantations ont été réalisées : massif arbustif, massif boisé, arbres isolés et bandes boisées.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 15/30

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION					REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Réalisation	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
37	3 Monts à Sorigny	La faune et la flore	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Passage au Bas Bry - Passage Grande Faune Réalisation d'un passage grande faune spécifique par-dessus la LGV sous réserve de la réalisation par le concessionnaire d'un passage équivalent et cohérent sur l'A10.	EE Juillet 2009	90	7	16,387	16,387	Sorigny	1	Réalisé	Un passage pour la grande faune a été réalisé (PRO 0163). Cet ouvrage offre une largeur de 12m disponible pour le passage de la faune. Cofiroute a réalisé et inauguré son PGF en prolongation de celui de COSEA.	Dossier GCENV-21220-A3 Annexe 2 page 16 et 17 Plans EXE : IARPA-23100-C0 p.16 et 17 et IARPA-23101-D0
38	3 Monts à Sorigny	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Passage aux abords de La Lionnière Traitement paysager par plantation d'une haie bocagère en rideau sur un merlon paysager côté ouest et d'une haie bocagère côté est.	EE Juillet 2009	90	8	16,798	16,798	Monts	1	Réalisé	Les plantations ont été réalisées : haies.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 20/30
29.2	3 Monts à Sorigny	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Principe de rétablissement sur la commune de Monts VC10 sur raccordement de Monts	EE Juillet 2009	91	SN4	15,73	15,73	Monts	1	Réalisé	La VC10 est rabattue sur la RD 84 par les VLT MS0 0000-2 et MS1 0000-1.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0106 non encore signée. PV de réception du 06/01/2016
35.1	3 Monts à Sorigny	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Monts à Sorigny Principe de rétablissement sur la commune de Sorigny Accès Est à la gare de péage	EE Juillet 2009	91	SN7	15,21	15,21	Sorigny	1	Réalisé	L'accès Est à la gare de péage est rabattu sur la VC 3 par la VLT 0159-2.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0107 non encore signée. PV de réception du 26/08/2016
39	4 Villeperdue à Sainte- Catherine-de- Fierbois	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Passage aux abords de la Girandelière Traitement paysager par : • Plantations arbustives en pied de talus côté ouest, • Merlon paysager planté d'une haie bocagère en rideau côté est, • Densification de la haie bocagère existante.	EE Juillet 2009	94	1	17,06	17,06	Sorigny	1	Réalisé	Les plantations ont été réalisées : bandes boisées.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 24/30
40	4 Villeperdue à Sainte- Catherine-de- Fierbois	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Passage aux abords de la Laurière Traitement paysager par : • Plantation d'une haie bocagère en rideau le long de la LGV, côté ouest, • Plantation arbustive sur le merlon et les talus du rétablissement à l'est.	EE Juillet 2009	94	2	17,589	17,589	Villeperdue	1	Réalisé	Les plantations ont été réalisées : bandes boisées et massif boisé.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 24/30

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION					REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Réalisation	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
42	4 Villeperdue à Sainte- Catherine-de- Fierbois	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Passage aux abords de La Forêt Traitement paysager par : • Plantation d'une haie bocagère en rideau le long de la LGV côté ouest, alternant avec celle proche du hameau, • Plantation d'une haie bocagère en rideau le long du fossé à l'ouest de la LGV	EE Juillet 2009	94	4	19	19	Villeperdue	1	Réalisé	Les plantations ont été réalisées : bandes boisées.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 25/30
43	4 Villeperdue à Sainte- Catherine-de- Fierbois	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Passage aux abords du Sabloné Aménagement paysager conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur par : • Plantation d'un haie bocagère en rideaux le long de de la LGV côté ouest, • Plantations arbustives en pied de talus côté est, • Plantation de massifs boisés dans les quatre quadrants de l'intersection LGV SEA - RD910 (exRN10).	EE Juillet 2009	94	5	19,471	19,471	Villeperdue	1	Réalisé	Les plantations ont été réalisées : bandes boisées et massifs boisés.	GITER-00091 (Vue en plan des plantations lot 1) planche 26/30
44	4 Villeperdue à Sainte- Catherine-de- Fierbois	La faune et la flore	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Passage en limite du massif de Grands Bois - amphibiens, chiroptères, grande faune. 1) Limitation des emprises du chantier et des déplacements des engins pour réduire l'impact sur le milieu, 2) Réalisation des travaux de terrassement et de comblement partiel de l'étang entre août et février, hors période de reproduction des amphibiens, 3) Acquisition et rétrocession en vue d'une gestion écologique des mares au lieu-dit "La Rainière", 4) Etablissement de conventions avec les exploitants pour convertir en prairie les parcelles situées entre le boisement et les mares au lieu-dit "La Rainière" et en assurer la gestion écologique, 5) Implantation de crapauds lors de la réalisation du rétablissement routier et mise en place d'aménagements empêchant la traversée du rétablissement par les amphibiens, 6) Création d'une dizaine de mares de substitution au sein du massif des Grands Bois et d'un étang dans la partie du champ qui se trouvera enclavée entre ce boisement et la LGV, 7) Dimensionnement de l'ouvrage hydraulique du ruisseau de la Rainière pour permettre le passage des chiroptères. 8) Implantation d'un passage grande faune au droit du franchissement du ruisseau du Berre, au nord du lieu-dit "les Coudraies"	EE Juillet 2009	94	6	20,1	22,486	Sainte Catherine- de-Fierbois	1	Réalisé	1) Les emprises, ainsi que la circulation des engins, ont été limitées au strict nécessaire. 2) Les périodes de sensibilité liées à la biologie des espèces protégées font l'objet de prescriptions dans le cadre de l'arrêté de dérogation du 24/02/2012 modifié le 21/12/2012. Les modalités chronologiques pour le comblement des mares à amphibiens ont respecté le cadre de ces prescriptions. 3) 4) 10 ha ont été acquis sur Grands Bois en faveur des amphibiens et des chiroptères. Les terrains seront rétrocédés au CEN Centre. 5) Deux dalots et quatre buses spécifiques ont été construits pour permettre le passage des batraciens dans ce secteur. Références des dalots : PPF 0202+6 et PPF 0204+6 Références des buses : PPF 0202+1, PPF 0203+1, PPF 0203+6 et PPF 0204+1 6) 11 mares seront créées / restaurées d'ici fin 2017 sous réserve de validation par les Services de l'Etat . 7) L'ouvrage hydraulique OHD 0215 construit au PK 21+580 rétablit l'écoulement de la Rainière et permet par un gabarit de 2 mètres son utilisation par les chiroptères présents dans ce secteur. 8) Un passage pour la grande faune associé au franchissement du ruisseau du Berre (au nord du lieu-dit "Les Coudraies") a bien été construit (PRA 0224+7). Il présente une ouverture de 15m disponible pour la faune terrestre et aquatique.	3) Dossier Grands Bois : CODDT-E0385 7) Plan EXE : IARLA-12910-B1 8) Vue en plan EXE : IINGA-36100-C0

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION					REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Réalisation	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
46.1	4 Villeperdue à Sainte- Catherine-de- Fierbois	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Principe de rétablissement sur la commune de Sainte-Catherine-de-Fierbois CR 14	EE Juillet 2009	95	SN7	21	21	Sainte Catherine- de-Fierbois	1	Réalisé	Le CR 14 est rabattu sur la RD101 par la VLT 0217-2 et 0224-2.	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0109 non encore signée. Convention de rétablissement de voies : CODEI C0101 signée par CG le 14/05/2012. PV de réception du 13/07/2016
47	4 Villeperdue à Sainte- Catherine-de- Fierbois	Le tourisme et les loisirs	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Intersection avec le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle - GR 655 Rétablissement du cheminement par la voirie proche	EE Juillet 2009	94	9	22,287	22,287	Sainte Catherine- de-Fierbois	1	Réalisé	Le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle est rétabli par le PRA 0212 au niveau du rétablissement de la RD101.	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0109 non encore signée. PV de réception du 27/02/2017
41.1	4 Villeperdue à Sainte- Catherine-de- Fierbois	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Principe de rétablissement sur la commune de Villeperdue CR39	EE Juillet 2009	95	SN3	18,536	18,536	Villeperdue	1	Réalisé	Le CR 39 est rétabli par le PRO 0185.	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0108 non encore signée. PV de réception du 30/04/2017
43.2	4 Villeperdue à Sainte- Catherine-de- Fierbois	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Principe de rétablissement sur la commune de Villeperdue CR35	EE Juillet 2009	95	SN4	19,7	19,7	Villeperdue	1	Réalisé	Le CR 35 est rabattu sur la RD910 par la VLT 0198-2 .	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0108 non encore signée. PV de réception du 26/04/2017
43.1	4 Villeperdue à Sainte- Catherine-de- Fierbois	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Principe de rétablissement sur la commune de Villeperdue RD910	EE Juillet 2009	95	SN5	19,811	19,811	Villeperdue	1	Réalisé	La RD 910 est rétablie par PRA 0198.	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0101 signée par CG le 14/05/2012. PV de réception du 12/07/2016
47.1	4 Villeperdue à Sainte- Catherine-de- Fierbois	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Principe de rétablissement sur la commune de Sainte-Catherine-de-Fierbois RD101	EE Juillet 2009	95	SN8	22,42	22,42	Sainte Catherine- de-Fierbois	1	Réalisé	La RD 101 est rétablie par le PRA 0224. Les dernières réserves ont été levées. Le PV est en cours d'établissement.	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0101 signée par CG le 14/05/2012. PV de réception

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION					REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Réalisation	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
53	5 Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine Passage aux abords de la Boisselière 1) Aménagement paysager conformément aux "Propositions d'insertion paysagère et acoustique de la LGV Sud Europe Atlantique en Indre-et-Loire" émises sur ce secteur. 2) Etude pour le maintien de l'activité agricole conduite par la Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire	EE Juillet 2009	98	3	25,48	25,48	Sainte Maure de Touraine	2	Réalisé	1. Les plantations ont été réalisées conformément aux demandes du riverain : haies, massifs arbustifs et arbres isolés. 2. Un protocole a été signé avec Monsieur PAGE le 27/02/2013 pour le maintien de son activité agricole.	1. GITER-00092 (Vue en plan des plantations lot 2) planche 3/23 2. Protocole du 27/02/2013
48.1	5 Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Villeperdue à Sainte-Catherine-de-Fierbois Principe de rétablissement sur la commune de Sainte-Catherine-de-Fierbois "La Pagerie" = VC7	EE Juillet 2009	99	SN1	23	23	Sainte Catherine- de-Fierbois	1,2	Réalisé	La VC 7 est rabattue sur le rétablissement de la RD 101 au Nord Ouest par la VLT 0227-2 et sur la RD 128 au Sud Ouest par la VLT 0243-2 et -1.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0109 non encore signée. Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0101 signée par CG le 14/05/2012. PV de réception du 13/07/2016, 22/01/2016 et 13/07/2016
49.1	5 Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine Principe de rétablissement sur la commune de Sainte-Catherine-de-Fierbois CR 83 / CR 85	EE Juillet 2009	99	SN2	24,5	24,5	Sainte Catherine- de-Fierbois	1,2	Réalisé	Le CR est rabattu pour les véhicules : - A l'Est sur la liaison VC7/RD128 via la VLT 0243-1 - A l'Ouest sur la liaison VC7/RD128 via la VLT 0243-2 Le CR est rétabli pour les piétons via le PRA 0237.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0109 non encore signée. PV de réception du 16/11/2015 et 11/07/2016
56.1	5 Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sainte-Catherine-de-Fierbois à Sainte-Maure-de-Touraine Principe de rétablissement sur la commune de Sainte-Maure-de-Touraine VC9	EE Juillet 2009	99	SN6	27,359	27,359	Sainte Maure de Touraine	2	Réalisé	La VC9 est rétablie par le PRO 0273.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0110 non encore signée. PV de réception du 11/07/2016
57.1	6 Sepmes à Draché	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Principe de rétablissement sur la commune de Sepmes RD760	EE Juillet 2009	103	SN1	28,982	28,982	Sepmes	2	Réalisé	La RD760 est rétablie par le PRO 0289.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0101 signée par CG le 14/05/2012. PV de réception du 16/06/2016

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION					REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Réalisation	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
58.1	6 Sepmes à Draché	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Principe de rétablissement sur la commune de Sepmes CR "La Guillaeraie"	EE Juillet 2009	103	SN2	29,7	29,7	Sepmes	2	Réalisé	Le CR "La Guillaeraie" (CR 38) est rabattu sur la RD 760 par la VLT 0294-1 à l'Est et la VLT 0297-2 à l'Ouest.	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0111 non encore signée par la Commune. PV de réception du 09/11/2016
62.2	6 Sepmes à Draché	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Principe de rétablissement sur la commune de Sepmes RD59	EE Juillet 2009	103	SN5	31,521	31,521	Sepmes	2	Réalisé	La RD 59 est rétablie par PRO 0315.	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0101 signée par CG le 14/05/2012. PV de réception du 16/06/2016
63.3	6 Sepmes à Draché	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Sepmes à Draché Principe de rétablissement sur la commune de Draché VC 5	EE Juillet 2009	103	SN7	32,367	32,367	Draché	2	Réalisé	La VC 5 est rétablie par le PRO 0323.	Convention de rétablissement de voies : CODEI C0112 non encore signée. PV de réception du 13/07/2016
74	7 Draché à Nouâtre	La faune et la flore	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre Franchissement de la vallée du Réveillon - Chiroptères, insectes remarquables 1• Dimensionnement des ouvrages hydrauliques pour permettre le maintien des axes de déplacement des chiroptères, 2• Restauration écologique avant le chantier des berges du Réveillon sur un linéaire minimum d'un kilomètre à l'est de l'emprise, afin de permettre aux libellules remarquables (Agrion de Mercure) de s'établir à l'écart des emprises, 3• Entretien régulier des berges en fonction de l'évolution de la végétation et suivi écologique pour s'assurer de l'efficacité des mesures mises en œuvre.	EE Juillet 2009	106	5	37,4	37,4	Maillé	2	Réalisé	1) Les ouvrages réalisés (PRA 0373 et PRA CA2 0028) sont des cadres de 8m x 3,5m permettant le maintien d'axes de déplacement des chiroptères. 2) Les travaux de dégagement d'emprises dans le secteur du Réveillon ont démarré en dehors des périodes d'activité et d'accouplement de l'Agrion de Mercure (jusqu'à fin août avec un pic d'abondance en juin-juillet). Suite à cela, le milieu ne leur était plus favorable pour s'établir dans les emprises du chantier lors de la saison suivante. Les zones favorables à de la restauration de berges en faveur de l'Agrion de Mercure ont été identifiées par la SEPANT. Une restauration hydromorphologique a été réalisées sur 580 ml. Les linéaires restants sont réalisés sur des cours d'eau situés à proximité (Veude de Ponçay et Grouet) 3) L'entretien et le suivi seront poursuivis en phase exploitation.	1) Vues en plan EXE : IMATA- 75100-B0 et IMATA-80100-B0

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION					REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Réalisation	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
86	7 Draché à Nouâtre	La faune et la flore	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre</p> <p>Comblement partiel de Gravières au nord de la Vienne - amphibiens, espèce végétale remarquable, oiseaux, insectes</p> <p>1• Limitation des emprises et des circulations d'engins de chantier pour réduire l'impact sur le milieu. 2• Démarrage des travaux de comblement en septembre, pour ne pas perturber les espèces d'oiseaux en début d'hivernage, 3• Coupe du boisement servant de dortoir aux Grands Cormorans, Aigrettes garzettes et Grandes Aigrettes avant l'arrivée des hivernants. 4• Balisage et mise en défens de la station de Lupin à feuilles étroites en phase travaux, 5• Gestion écologique du délaissé entre la LGV et l'A10 de manière à reconstituer des pelouses sableuses favorables au Lupin à feuilles étroites.</p>	EE Juillet 2009	106	12	41,2	41,4	Nouâtre	2	Réalisé	<p>1) Les emprises, ainsi que la circulation des engins, ont été limitées au strict nécessaire.</p> <p>2) 3) Les coupes de boisements servant de dortoir aux Grands Cormorans, Aigrettes Garzettes et Grandes Aigrettes ont été effectuées entre août et février pour les travaux de déboisement et de terrassement aux abords de la colonie, et avant l'installation des hivernants, soit dès septembre, pour les travaux de comblement. La limitation des emprises telle que présentées aux dossiers DPE et CNPN a été respectée.</p> <p>4) Le balisage et la mise en défens des stations botaniques remarquables ont été effectués en phase de travaux.</p> <p>5) La gestion écologique du délaissé entre la LGV et l'A10 pour reconstituer des pelouses sableuses favorables au Lupin à feuilles étroites sera poursuivie en phase d'exploitation. Les suivis de cette station de Lupin à feuilles étroites réalisés par la SEPANT n'ont cependant pas permis de revoir l'espèce depuis 2014. Devant cette situation, COSEA a missionné la SEPANT pour évaluer l'opportunité d'un plan d'actions en conséquence sur les parcelles entre l'A10 et la LGV.</p>	
69.1	7 Draché à Nouâtre	L'aménagement et l'urbanisme	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre</p> <p>Principe de rétablissement sur la commune de Maillé VC9</p>	EE Juillet 2009	107	SN1	36,15	36,15	Maillé	2	Réalisé	La VC 9 est rétablie par la couverture sur la tranchée de Maillé TRC 0360 par la VLT 0360.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0113 non encore signée par la Commune. PV de réception du 24/03/2017
68.1	7 Draché à Nouâtre	L'aménagement et l'urbanisme	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre</p> <p>Principe de rétablissement sur la commune de Maillé CR 22</p>	EE Juillet 2009	107	SN2	35,65	35,65	Maillé	2	Réalisé	Le CR 22 est rétabli par la couverture sur la tranchée de Maillé TRC 0360 par la VLT 0360-2.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0113 non encore signée par la Commune. PV de réception du 24/03/2017
70.1	7 Draché à Nouâtre	L'aménagement et l'urbanisme	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre</p> <p>Principe de rétablissement sur la commune de La-Celle-Saint-Avant VC 152</p>	EE Juillet 2009	107	SN10	0	36,57	La Celle Saint Avant	2	Réalisé	La VC 152 est rétabli par le PRO CA0 0000.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0114 non encore signée. PV de réception du 24/03/2017
79.3	7 Draché à Nouâtre	L'aménagement et l'urbanisme	<p>Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre</p> <p>Principe de rétablissement sur la commune de Maillé CR35</p>	EE Juillet 2009	107	SN6	38,236	38,236	Maillé	2	Réalisé	Le CR 35 est rétabli par le SDM 0382.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0113 non encore signée. PV de réception du 24/03/2017

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION					REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Réalisation	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
72.1	7 Draché à Nouâtre	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Draché à Nouâtre Principe de rétablissement sur la commune de Maillé CR 37	EE Juillet 2009	107	SN9	36,57	36,57	Maillé	2	A ajuster	Une concertation avec la communes de Maillé a permis d'identifier les voiries qui seraient rétablies dans le cadre du projet. Le CR 37 ne fait pas partie de celles-ci. Cependant, la VC 6 est rétablie entre la RD 109 et la RD 158.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0113 non encore signée par la Commune.
91	8 Nouâtre à Pussigny	La faune et la flore	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Cours de la Vienne - Frayères à Lamproie marine, Grande Mulette, Castor d'Europe 1. Etude hydraulique de détail des modifications de courant induites par l'implantation du viaduc 2. Recensement et déplacement des individus de Grande Mulette situés dans ou à proximité des emprises 3. Optimisation des caractéristiques de l'ouvrage de franchissement pour en limiter les impacts sur les colonies présentes 4. Prise en compte de l'espèce dans le cas de la mise en place d'un pont provisoire pour les travaux 5. Suivi des individus de Grande Mulette déplacés et des modifications des conditions de sédimentation 6. Participation financière et technique au programme d'étude et de recherche sur la Grande Mulette 7. Repérage avant travaux de la présence éventuelle de Castors dans les emprises et destruction préalable des terriers afin d'éviter la mortalité en phase travaux 8. Restauration écologique des berges	EE Juillet 2009	110	3	41,62	41,79	Nouâtre	2	Réalisé	1) L'étude hydraulique réalisée par SOGREAH et intégrée au DPE V6 a conduit à la conception d'un viaduc de 346m de long. 2) Le recensement des populations de Grande Mulette a été réalisé. Le déplacement des individus de Grande Mulette et de Mulette épaisse présents en berge au droit du viaduc et à son aval direct vers des sites d'accueil de la Creuse affluent de la Vienne (après validation des services de l'Etat) a été réalisé en juillet 2012. 3) Dans le cadre des études d'incidences réalisées préalablement à l'instruction des procédures au titre du Code de l'environnement, des études hydrauliques et écologiques (en particulier sur les colonies de Mulettes) ont été conduites et présentées dans le dossier "Loi sur l'eau" soumis à enquête publique, ayant abouti à l'arrêt inter-préfectoral de février 2012. La solution pour un ouvrage de moindre impact hydraulique et écologique a été définie en incluant l'analyse des risques liées à la construction du Viaduc de la Vienne. Ce sujet a fait l'objet de réunions spécifiques mobilisant les services de l'Etat et les experts malacologues. 4) La réalisation de l'estacade a pris en compte la localisation des espèces. 5) Le suivi des individus déplacés pendant 5 ans est réalisé par le bureau d'études Biotope. Il a débuté en 2012. Les suivis annuels révèlent que 20 individus sont morts depuis leur déplacement en 2012 (soit 32% des individus déplacés). Il s'agit à chaque fois d'adultes d'un âge avancé. Il n'y a pas eu de mortalité de juvéniles bien que 2 individus marqués n'ont pas été retrouvés. Selon l'expertise de Biotope, la mortalité observée peut être considérée en adéquation avec une mortalité naturelle d'une population vieillissante. 6) COSEA participe aux comités de pilotage du PNA Grande Mulette. LISEA poursuivra après la mise en service. 7) Le repérage avant travaux a révélé une absence de terriers. Des clôtures ont été mises en place. 8) Le dimensionnement du viaduc permet de préserver les berges. Les zones localisées qui ont dû être enrochées (la descente d'eau de la base travaux et la partie haute de la culée Nord du viaduc) font l'objet d'une compensation de linéaire de cours d'eau à 2 pour 1. Le décaissement de la Vienne sous l'ouvrage de l'A10 et les berges sud de la Vienne a été réalisé et la ripisylve a été reconstituée par des plantations arbustives.	1) CODEI-E0013-B0
98	8 Nouâtre à Pussigny	La faune et la flore	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Franchissement de la Veude de Ponçay - Agrion de Mercure, Loutre d'Europe Aménagement écologique des tronçons de cours d'eau recréés.	EE Juillet 2009	110	8	43,672	43,672	Ports-sur-Vienne	3	Réalisé	Le cours d'eau "la Veude de Ponçay" a fait l'objet d'une récréation centrée sur la fonctionnalité écologique.	Plan EXE : IDEBK-3J002-C0

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION					REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Réalisation	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
96	8 Nouâtre à Pussigny	La faune et la flore	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Traversée de la plaine du Grouet - Busard Saint-Martin, Oedicnème criard Plantation de haies arborées le long de la LGV pour limiter les risques de collision des oiseaux avec les caténaires ou les trains.	EE Juillet 2009	110	11	43,17	46,187	Pussigny	3	Réalisé	Le traitement paysager est terminé : haies et massif arbustif ont été réalisés.	GITER-00093 (Vue en plan des plantations lot 3) planche 3/30 CODDI-2PL51 (DMO Plantations Pussigny avec CRR Mairie du 22/04/2015)
89.1	8 Nouâtre à Pussigny	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Principe de rétablissement sur la commune de Nouâtre VC 300	EE Juillet 2009	111	SN1	41,474	41,474	Nouâtre	2	Réalisé	La VC 300 est rétablie par le PRA 0414.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0115 non encore signée par la Commune. PV de réception du 08/06/2016
95.1	8 Nouâtre à Pussigny	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur de Nouâtre à Pussigny Principe de rétablissement sur la commune de Ports-sur-Vienne RD 18	EE Juillet 2009	111	SN5	42,389	42,389	Ports-sur-Vienne	2	Réalisé	La RD 18 est rétablie par le PRO 0423.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0101 signée par CG le 14/05/2012 PV de réception du 16/11/2016
104	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	Le paysage	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Passage aux abords du Mur Duval Traitement paysager conformément aux principes proposés dans le schéma directeur paysager par : 1) Végétalisation du merlon acoustique par une haie bocagère en rideaux, 2) Remise en culture des pentes douces du talus.	EE Juillet 2009	114	1	47,425	47,425	Antogny-le-Tillac	3	Réalisé	1) Le traitement paysager est terminé : des bandes boisées ont été réalisées de part et d'autre du fort remblai de la RD 20. 2) Les pentes des talus n'ont pas été adoucies afin d'optimiser les emprises.	GITER-00093 (Vue en plan des plantations lot 3) planche 6/30 CODDI-2PL52 (DMO Plantations Marigny-Marmande avec CRR Mairie 22/04/2015)
105	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	L'agriculture et la sylviculture	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Passage aux abords des exploitations trufficoles de Marigny-Marmande Suivi hydrogéologique et hydraulique pour vérifier l'impact sur l'alimentation en eau des exploitations trufficoles	EE Juillet 2009	114	2	47,75	48,19	Marigny-Marmande	3	Réalisé	Un suivi hydrogéologique et hydraulique est actuellement en cours. Il a débuté en 2011 et est prévu jusqu'en 2020. Une convention a été passée avec Météo France pour la maintenance et l'exploitation d'un réseau de trois stations météorologiques automatiques ainsi que la réalisation d'une étude climatologique comparative entre les séries de données ainsi constituées. Une commande a été passée auprès de Challenge agriculture pour le suivi tensiométrique de l'humidité du sol. Des conventions ont été passées avec deux experts (M. CHEVALIER et M. SOUZAT) afin d'émettre un avis étayé sur les résultats des différentes études et analyses menées. Les conclusions seront connues en 2020 et présentées à ce moment-là.	Convention Météo France n° IC/2011/239/0 Challenge agriculture : Devis n°6951 - Bon de commande n° 0340 Conventions portant mission expertise parcelles truffières Marigny-Marmande signées avec M. SOURZAT (le 05/07/2011) et M. CHEVALIER (le 29/07/2011)

n°	Secteur	Thème	Intitulé des engagements (reprise intégrale et sans modification du texte)	Dossier de Référence			LOCALISATION					REALISATION ENGAGEMENT OU AJUSTEMENT	
				Document	Page (s)	N° DEE	PK début Ref PBOF	PK fin Ref PBOF	Commune	Lot(s)	Réalisation	Description de la réalisation de l'engagement	Docs de Référence de la réalisation
105. 1	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Principe de rétablissement sur la commune de Marigny-Marmande RD 20	EE Juillet 2009	115	SN1	47,923	47,923	Marigny-Marmande	3	Réalisé	La RD 20 est rétablie par le PRO 0479.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0101 signée par CG le 14/05/2012 PV de réception du 07/10/2016
111. 1	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Principe de rétablissement sur la commune de Marigny-Marmande CR74	EE Juillet 2009	115	SN5	49,55	49,55	Marigny-Marmande	3	Réalisé	Le CR 74 est rabattu sur la RD 401 par la VLT 0495-1.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0119 signée par la Commune le 01/12/2014. PV de réception du 05/07/2016
111. 3	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Principe de rétablissement sur la commune de Marigny-Marmande VC 181	EE Juillet 2009	115	SN9	50,5	50,5	Marigny-Marmande	3	Réalisé	La VC 181 est rabattue au nord est sur la RD 401 et au sud est sur la RD 110 par la VLT 0502-1.	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0119 signée par la Commune le 01/12/2014. PV de réception du 05/07/2016
113. 2	9 Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande	L'aménagement et l'urbanisme	Les engagements localisés de l'Indre-et-Loire Secteur d'Antogny-le-Tillac à Marigny-Marmande Principe de rétablissement sur la commune de Marigny-Marmande VC185	EE Juillet 2009	115	SN11	52,5	52,5	Marigny-Marmande	3	Réalisé	La VC 185 est rabattue sur la liaison entre la RD 110 et le CR 82 (VLT 0509-2 et 0516-2).	Convention de rétablissement de voiries : CODEI C0119 signée par la Commune le 01/12/2014. PV de réception du 01/02/2016 et du 18/10/2016